ACCIOR - A.R.C.

53, rue Benjamin Franklin - CS 80654

85016 La Roche-sur-Yon Cedex

S.A.S au capital de 40 000 €

343 156 766 RCS La Roche-sur-Yon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale Ouest Atlantique Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COGELEC

Société anonyme

370 Rue de Maunit 85290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ACCIOR - A.R.C.

53, rue Benjamin Franklin - CS 80654

85016 La Roche-sur-Yon Cedex

S.A.S au capital de 40 000 €

343 156 766 RCS La Roche-sur-Yon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale Ouest Atlantique Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COGELEC

Société anonyme

370 Rue de Maunit 85290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société COGELEC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

Les notes de l'annexe « règles et méthodes comptables – Immobilisations corporelles et incorporelles » et « règles et méthodes comptables – Dépréciation des actifs non financiers » exposent :

- les critères d'activation des frais de développement encourus par la société et leur mode d'amortissement ;
- la méthodologie de réalisation de tests de dépréciation et l'analyse de leur sensibilité sur les hypothèses clés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement. Nous avons également examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction de la société. Enfin, nous avons vérifié que les notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Evaluation et dépréciation des titres de participation et des créances rattachées

Les notes de l'annexe « règles et méthodes comptables – Titres de participation » exposent la méthodologie de réalisation de tests de dépréciation et l'analyse de leur sensibilité sur les hypothèses clés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction de la société. Nous avons vérifié que les notes de l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Comptabilisation des produits

Les notes de l'annexe « Notes sur le compte de résultat – Chiffre d'affaires » exposent le mode de comptabilisation du chiffre d'affaires en résultat.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche-sur-Yon et Saint Herblain, le 23 avril 2024

Les commissaires aux comptes

ACCIOR – A.R.C.

Deloitte & Associés

CAILLAUD Sébastien

radigue Guillaume

Sébastien CAILLAUD

Guillaume RADIGUE



4. COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2023

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€), sauf indication contraire, et les différences de ± 1 K€ sont dues aux arrondis.



4.1 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'Euros	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	40 945	38 656
Production vendue (services)	21 840	18 589
Chiffre d'affaires net	62 785	57 245
Dont à l'exportation et livraison intracommunautaire	5 846	5 765
Production stockée	-36	-1 431
Production immobilisée	3 006	3 006
Subventions d'exploitation	48	61
Reprises sur provisions (&amort), tsf charges	1 227	825
Autres produits	63	85
Total produits d'exploitation (I)	67 094	59 793
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	18 910	19 698
Variations de stock	-183	-2 558
Autres achats et charges externes (a)	14 963	13 922
Impôts, taxes et versements assimilés	776	945
Salaires et traitements	13 544	11 860
Charges sociales	5 230	4 511
Dotations aux amortissements et dépréciations		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 589	3 382
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	377	61
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	511	1 289
– Pour risques et charges : dotations aux provisions	251	137
Autres charges	9 680	144
Total charges d'exploitation (II)	67 649	53 391
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-554	6 402
Quotes-parts de résultat sur opérations		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	1 172	354
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisés	0	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	539	82
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf char	1 607	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de p		
Total produits financiers (V)	3 318	436
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations.		15 286
Intérêts et charges assimilées (4)	141	140
Différences négatives de change	40	11
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières		
Total charges financières (VI	181	15 437
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	3 137	-15 002
RESULTAT COURANT avant impôt	2 583	-8 599
Produits exceptionnels Sur opérations de gestion		
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital	70	300
Juli operations en capital	73	300



Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	10	300
Total produits exceptionnels (VII)	83	599
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	17	152
Sur opérations en capital	345	593
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	13	120
Total charges exceptionnelles (VIII)	376	864
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-293	-265
Participation des salariés aux résultats (IX)		840
Impôts sur les bénéfices (X)	59	1 611
Total des produits (I+III+V+VII)	70 495	60 828
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	68 264	72 143
BENEFICE OU PERTE	2 231	-11 315
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier	747	593
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 172	354
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



4.2 BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

4.2.1 ACTIF

	31 décembre 2023			31 décembre 2022
En milliers d'Euros	Valeurs brutes	Amortissement Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	16 124	14 229	1 895	3 250
Concessions, brevets, licences, logiciels, drts & val.similaires	968	807	161	73
Fonds commercial (1)	1 927		1 927	1 927
Autres immobilisations incorporelles	4 816	436	4 379	3 204
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 274	12 520	3 755	3 963
Autres immobilisations corporelles	4 146	1 691	2 455	1 535
Immobilisations corporelles en cours	673		673	585
Avances et acomptes	203		203	92
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	435		435	35
Créances rattachées aux participations	23 817	21 538	2 279	4 859
Autres titres immobilisés	200		200	200
Prêts				5
Autres immobilisations financières	3 736		3 736	2 730
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	73 319	51 220	22 099	22 460
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	11 111	503	10 608	10 520
En-cours de production (biens et services)	4 243	256	3 987	3 881
Produits intermédiaires et finis	1 577	278	1 299	1 499
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3)	122		122	164
Clients et comptes rattachés	14 412	1 008	13 404	12 222
Autres créances	2 601	123	2 478	1 050
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	18 605		18 605	17 353
Disponibilités	3 144		3 144	5 454
Charges constatées d'avance (3)	3 672		3 672	3 288
TOTAL ACTIF CIRCULANT	59 487	2 169	57 317	55 431
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	132 806	53 390	79 416	77 891
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			3 492	2 421
(3) Dont à plus d'un an (brut)			3 543	3 122



4.2.2 PASSIF

En milliers d'Euros	31 décembre 2023	31 décembre 2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 004	4 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 902	18 654
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6	6
Autres réserves	2 833	2 833
Report à nouveau	2 000	2 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 231	-11 315
Subventions d'investissement	15	25
Provisions réglementées	13	23
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 390	14 607
TO THE GREEN CONTROL HER	14 330	14 007
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 523	1 554
Provisions pour charges	152	153
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 675	1 707
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 637	18 561
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 622	5 059
Dettes fiscales et sociales	3 836	5 305
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	147	54
Autres dettes	2 451	2 332
Produits constatés d'avance (1)	34 656	30 265
TOTAL DETTES	63 350	61 577
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	79 416	77 891
(1) - (1) - (1)		
(1) Dont à plus d'un an (a)	42 493	41 724
(1) Dont à moins d'un an (a)	20 857	19 852
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1	1
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en		
cours		



4.3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

4.3.1 EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le 1er février 2023, COGELEC a annoncé un accord de collaboration avec KONE pour développer le déploiement d'une nouvelle offre de services connectés associant leurs deux technologies intelligentes, et notamment de nouvelles solutions connectées dans les résidences. Dans le cadre de cette nouvelle collaboration, COGELEC sous sa marque Intratone et KONE, leader mondial de la mobilité dans les villes, vont déployer une offre commune à destination de l'habitat collectif qui propose quatre fonctionnalités spécifiques à savoir la connectivité entre la porte du hall d'entrée et l'ascenseur, la connectivité entre l'interphone du résident et l'ascenseur, la connectivité entre le résident et l'ascenseur via un smartphone et la connectivité entre le résident et l'ascenseur en cas de panne.

Le 9 décembre 2022, COGELEC SA a reçu un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2020 et 2021. Cet examen a commencé en janvier 2023. Le 8 décembre 2023, la Société a reçu une proposition de rectification interruptive de prescription visant uniquement l'exercice clos le 31/12/2020 en matière de TVA et d'IS et excluant le CIR 2020 déposé en 2021. Les montants redressés ont été acceptés par la Société pour un montant de 10 335 euros au titre de la TVA et de 13 973 euros au titre de l'IS. Le présent contrôle est toujours en cours en ce qui concerne le CIR 2020 et 2021 et l'ensemble des taxes de l'exercice 2021.

Afin de financer le développement commercial de ses filiales, la Société COGELEC a consenti différentes avances ces dernières années, réduites par les abandons de créances de 3.6 M€ consentis au cours de l'exercice (avec clause de retour à meilleur fortune), soit un montant cumulé de 23,8 M€ au 31 décembre 2023. Ces avances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 21,5 M€ dans les comptes sociaux, et concernent les créances rattachées aux filiales anglaise et allemande. De plus, la Société COGELEC a pris en charge une contribution au coût de distribution de ses filiales pour un montant de 6 M€ pour l'année 2023.

Le 14 novembre 2023, COGELEC a annoncé sa collaboration avec Arkéa Créative Care, marque innovante spécialisée dans les services technologiques à destination des résidences services séniors et des EHPAD. Ce partenariat répond aux enjeux du vieillissement de la population et de l'adaptation de l'habitat aux besoins des personnes âgées. Déjà déployées dans certaines Résidences Services Seniors et prochainement installées dans les résidences Mobicap, les innovations combinées d'Arkéa Créative Care et de COGELEC trouveront aussi écho chez les bailleurs sociaux et les syndics de copropriété qui souhaitent répondre aux besoins des résidents vieillissants. Simple d'utilisation et pratique pour les personnes ne disposant pas de smartphone ou en perte d'autonomie, l'interphone Intratone connecté à la centrale tactile tranquillise les résidents en apportant confort et sécurité.

Fin novembre 2023, le Groupe a pris la décision de réorganiser la force de vente de sa filiale en Allemagne afin de se recentrer temporairement sur une équipe plus réduite de commerciaux « terrain ». Cette équipe reste soutenue par les différentes fonctions support. En effet, le Groupe souhaite consolider sa performance économique sur un marché à fort potentiel où ses ambitions restent immenses.

Le 22 décembre 2023, la Société COGELEC a pris une participation de 35% pour un montant de 400 k€, dans le capital de la Société PORTACONNECT qui développe une solution connectée de surveillance à distance du fonctionnement des portes et portails automatiques. La gérance de PORTACONNECT est assurée par un tiers extérieur au Groupe et COGELEC n'intervient pas dans les prises de décisions de cette structure. COGELEC possède l'exclusivité de la commercialisation de cette solution et bénéficie d'une nouvelle diversification dans sa gamme de produits.

La Société PORTACONNECT sera mise en équivalence dans la consolidation du Groupe.



Afin d'associer son Directeur Commercial et Marketing à la réussite de la filiale anglaise, COGELEC en tant qu'associé majoritaire d'Intratone UK lui a cédé, par acte séparé en date du 29 décembre 2023, 24% du capital et des droits de vote de la Société Intratone UK. Les parties ont également conclu à la même date un pacte d'associés qui constitue une condition déterminante de leur consentement à la réalisation de la cession de 24% du capital et des droits de vote de la Société.

4.3.2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

4.3.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet.

La Société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la Société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la Société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la Société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les améliorations de projets sont amorties sur la durée d'amortissement initiale - la durée déjà amortie (minimum 1 an). Le matériel mis à disposition des clients dans le cadre des contrats est immobilisé et amorti sur la durée du contrat. Le matériel est valorisé au prix de revient.



4.3.2.2 Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie). L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2023 est de 9%.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'une dépréciation était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre une incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés. A ce titre, une dépréciation a été enregistrée au 31 décembre 2023 sur deux projets pour un montant total de 538 K€.

4.3.2.3 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Concessions, logiciels et brevets: 1 à 5 ans
Installations techniques: 1 à 10 ans

- Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans (dont platines et blocs GSM de 5 à 10 ans)

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 35 ans

Matériel de transport : 2 à 5 ans
Matériel informatique : 2 à 5 ans
Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

4.3.2.4 Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds



commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

4.3.2.5 Titres de participation et avances en compte courant

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des tests de dépréciation des filiales sont réalisés selon la méthode des DCF.

Ces tests consistant à rapprocher la valeur nette comptable des titres de participations et des créances rattachées à ces participations à la valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 6 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2023 est de 9%.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'une dépréciation était nécessaire. L'analyse de sensibilité retenue à + ou- 10 %, soit un taux WAAC de +8% et +10% montre qu'il n'y a pas d'incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés. Au 31 décembre 2023, une dépréciation sur créances rattachées aux filiales est enregistrée pour 21,5 M€.

4.3.2.6 Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

4.3.2.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.3.2.8 Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

4.3.2.9 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



4.3.2.10 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

4.3.2.11 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

4.3.2.12 Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

4.3.2.13 Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,65 %

- Taux de croissance des salaires : 4 % dégressif

- Taux de rotation : moyen

- Age de départ à la retraite : 65 ans pour les cadres et 64 pour les non-cadres

Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018Méthode de calcul retenue : méthode ANC 2021



4.3.3 NOTES AU BILAN

4.3.3.1 Actif immobilisé

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

En milliers d'Euros	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	16 003	120		16 124
– Fonds commercial	1 927			1 927
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 141	2 037	395	5 783
Immobilisations incorporelles	22 072	2 158	395	23 834
- Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Instal.générales, agencements et aménagements constr				
– Instal.techniques, matériel et outillage industriels	14 833	1 492	50	16 274
– Instal.générales, agencements aménagements divers	1 400	929		2 329
– Matériel de transport	24			24
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 421	373	2	1 792
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	585	418	330	673
– Avances et acomptes	92	222	111	203
Immobilisations corporelles	18 357	3 434	493	21 297
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	28 039	5 853	9 640	24 253
– Autres titres immobilisés	200			200
– Prêts et autres immobilisations financières	2 736	1 056	55	3 736
Immobilisations financières	30 973	6 909	9 695	28 188
ACTIF IMMOBILISE	71 404	12 500	10 584	73 319

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existent des plus-values latentes fiables et significatives, selon les informations disponibles à la date d'ouverture de l'exercice.

Le mali technique se rattachant exclusivement aux contrats d'abonnements conclus par la Société INTRATONE TELECOM est donc inscrit en totalité à l'actif de la Société COGELEC dans un sous compte du fonds commercial.



Les flux s'analysent comme suit :

En milliers d'Euros	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	TOTAL
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	117	434		551
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 041	2 999	6 909	11 949
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 158	3 434	6 909	12 500
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	117	434		551
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2	55	57
Scissions				
Mises hors service	279	57	9 640	9 975
Diminutions de l'exercice	395	493	9 695	10 584

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles dont la VNC s'établit à 8 363 k€ tiennent compte de projets R & D en cours pour 4 379 k€, de projets de R&D commercialisés pour 1 895 k€, d'un fonds commercial de 1 927 k€ et de brevets pour 161 k€ au 31 décembre 2023.

Les augmentations de l'exercice de 2 158 k€, concernant les immobilisations incorporelles correspondent à :

- la comptabilisation en projets en cours pour 1 885 k€
- la mise en service de logiciels pour 152 k€
- la mise en service de projet de développement pour 120 k€

En milliers d'Euros	Montant Brut
Activation projets	16 124
Frais de recherche	16 124

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les augmentations de l'exercice concernant les immobilisations corporelles s'élèvent à 3 434 k€, et correspondent principalement aux :

- Matériel et outillage pour 1 491 k€ dont production immobilisée de matériels en lien avec les contrats classiques et Prémium pour 1 167 k€
- Agencements, aménagements installations (finalisation extension, réaménagement rdc) pour 929 k€
- Immobilisations corporelles en cours (matériels) pour 405 k€
- Matériel informatique et mobilier pour 373 k€
- Avances et acomptes sur matériel pour 222 k€



IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant des acquisitions financières s'élève à 6 909 k€ dont principalement :

- Avances de fonds aux filiales pour 5 453 k€
- Acquisitions d'actions propres pour 1 049 k€
- Acquisitions des titres PORTACONNECT pour 400 k€

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

En milliers d'Euros	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	12 753	1 475		14 228
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	742	65		807
Immobilisations incorporelles	13 495	1 540		15 035
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles	10 789 311 21 979 12 099	1 669 176 3 201 2 049	40 0 40	12 418 487 24 1 179 14 109
ACTIF IMMOBILISE	25 594	3 589	40	29 144

4.3.3.2 Actif circulant

ETATS DES CREANCES

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 48 238 k€ et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

En milliers d'Euros	Montant brut	Echéances à - 1 an	Echéances à + 1 an
Créances à l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	23 817		23 817
Prêts			
Autres	3 736	3 492	244
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	14 412	13 395	1 017
Autres	2 601	2 478	123
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 672	1 268	2 404
TOTAL	48 238	20 633	27 605
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	5		



Les créances à plus d'un an d'un montant total de 27 605 k€ se décomposent ainsi :

- Avances faites aux filiales pour 23 817 k€
- CCA pour 2 404 k€ (dont CCA sur commissions PREMIUM pour 215 k€ et cartes SIM pour 2 189 k€)
- Clients douteux pour 1 016 k€, dont intragroupe pour 967 k€
- Dépôts et cautions pour 244 k€
- Créances sur extension pour 123 k€

Le montant des créances à moins d'un an de 20 633 k€ comprend principalement :

- les actions propres pour 3 417 k€
- les dépôts et cautionnements pour 75 k€
- les créances clients hors douteux pour 13 395 k€
- la créance d'IS pour 1 402 k€
- la tva déductible pour 905 k€

PRODUITS A RECEVOIR

En milliers d'euros	Montant
Clients - factures à établir	1
Fournisseurs & avances à recevoir	99
Org.sociaux prod.à recevoir	7
Etat produits à recevoir	19
Deb.divers produits à recevoir	0
Intérêts courus à recevoir	214
Total	340

DEPRECIATION DES ACTIFS

Les flux s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Dépréciation début de l' exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Dépréciation fin exercice
Immobilisations incorporelles	123	348	33	437
Immobilisations corporelles	82	30	9	103
Immobilisations financières	23 145		1 607	21 538
Stocks	882	219	64	1 037
Créances et valeurs mobilières	910	305	83	1 132
Total	25 142	901	1 797	24 246
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		888	180	
Financières			1 607	
Exceptionnelles		13	10	

Dépréciation des immobilisations :

La dépréciation des immobilisations incorporelles concerne deux projets de R&D dépréciés respectivement pour 89 k€ et 348 k€.



La dépréciation des immobilisations financières d'un montant global de 21 538 k€ concerne la dépréciation des créances rattachées aux participations, dont :

- filiale GMBH : 13 612 k€ - filiale UK : 7 926 k€

4.3.3.3 Capitaux propres

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital social d'un montant de 4 004 121,60 € décomposé en 8 898 048 titres d'une valeur nominale de 0,45 €.

Les 8 898 048 actions se décomposent en :

- 3 550 963 actions au porteur assorties d'un droit de vote simple, dont 548 403 actions propres détenues.
- 5 347 085 actions nominatives dont 20 assorties d'un droit de vote simple et 5 347 065 actions sont assorties d'un droit de vote double.

Précisions concernant les actions propres rachetées par COGELEC :

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2023 : 548 403 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2023 : 3 416 871 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2023 : 170 769 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2023 : 1 214 912 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2023 : 23 817 actions
- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2023 : 176 030 €

L'ensemble de ces actions est comptabilisé en compte 277.

En raison de l'augmentation de la valeur des actions propres, une plus-value latente a été constatée fiscalement pour 603 k€ (Valeur historique comparée à la valeur moyenne sur le mois précédent la clôture), contre un montant de plus-value latente au 31 décembre 2022 de 462 k€.

AFFECTATION DU RESULTAT

Décision de l'assemblée générale du 22 juin 2023 :

En milliers d'Euros	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-11 315
Prélèvements sur les réserves	-2 437
Total des origines	-13 753
Affectations aux réserves	-11 315
Distributions	-2 437
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	-13 753

Dans le tableau ci-dessus, l'affectation du résultat de l'exercice précédent, et la distribution de dividendes concernent précisément la prime d'émission.



VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	4 004				4 004
Primes d'émission	18 654	-11 315		2 437	4 901
Réserve légale	400				400
Réserves générales	2 833				2 833
Réserves réglementées	6				6
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	-11 315	11 315	2 23	31	2 231
Dividendes				2 437	
Subvention d'investissement	25			11	14
Total Capitaux Propres	14 607		2 23	2 448	14 390

4.3.3.4 Provisions

En milliers d'euros	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	952	24	130		846
Garanties données aux clients	602	75			677
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
Sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	153	152	153		152
TOTAL	1 707	251	283		1 675
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		251	283		
Financières					
Exceptionnelles					

Provision sur litige: Fin décembre 2021, COGELEC a dû résilier le marché confié à un contractant général pour la construction de l'extension de ses locaux, COGELEC ayant constaté l'arrêt de l'intervention de ses sous-traitants sur son site. En effet, cet arrêt de chantier faisait suite au non-paiement par le contractant général des travaux réalisés par les sous-traitants sur le site de COGELEC et qui n'étaient pas terminés à fin 2021. Compte tenu du contexte juridique complexe et de l'issue incertaine de cette affaire, le Groupe a constitué une provision pour risques de 1 059 k€ à fin 2021. Cette provision a été actualisée au 31 décembre 2022 pour porter le risque à 797 k€ et maintenue au 31 décembre 2023.

Provision garantie sur le matériel de la gamme Intratone pour un montant global de 677 k€.



Les coûts SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit 3 ans. Les taux servant au calcul sont déterminés sur la base des coûts observés sur les dernières années, rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées.

La mise à disposition du matériel en échange des articles en SAV a entraîné sur l'exercice la comptabilisation d'une provision pour charge liée à la neutralisation de la marge sur les produits avancés en attente de retour à hauteur de 152 k€.

4.3.3.5 Dettes

ETAT DES DETTES

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 63 350 k€ et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

En milliers d'euros	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	1 à 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de				
crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1	1		
– à plus de 1 an à l'origine	16 636	5 066	11 275	296
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 622	5 622		
Dettes fiscales et sociales	3 836	3 836		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	147	147		
Autres dettes (**)	2 451	2 451		
Produits constatés d'avance	34 656	3 733	13 805	17 118
Total	63 350	20 857	25 080	17 414
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 930			
(**) Dont envers les associés				

CHARGES A PAYER

En milliers d'euros	Montant
Fournisseurs factures à recevoir	2 697
Fournisseurs factures non parvenues	1
Int.courus s/emprunts	15
Intérêts courus à payer	1
Dettes provis.pr cong payer	1 124
Personnel charges à payer	532
Charges sociales s/cong payer	454
Organismes sociaux ch. à payer	220
Taxe Apprentissage	12
Formation Continue	
Effort Construction	58
Etat charges à payer	162
Clients rrr & avances à accorder	1 951
Total	7 227



4.3.3.6 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Charges d'Exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 071		
CCA charges périodiques	601		
TOTAL	3 672		

Les charges constatées d'avance de 3 672 k€ concernent principalement :

- Les cartes SIM pour 2 732 k€
- Les commissions PREMIUM pour 331 k€
- Le crédit-Bail immobilier pour 157 k€
- L'assurance 2024 flotte automobile pour 74 k€

Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Produits d'Exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	34 656		
TOTAL	34 656		

Produits constatés d'avance : facturation d'avance des prépayés.

Les produits constatés d'avance sont établis selon la méthode suivante :

- Etalement de la facturation sur la durée de garantie du contrat ou sur 15 ans pour les contrats prépayés
- Ces PCA sont diminués du montant des coûts commerciaux estimés par COGELEC sur les prépayés (soit incidence de 1 784 K€ au 31 décembre 2023) afin de couvrir ces charges.

Les charges futures, associées directement aux contrats facturés d'avance, sont estimées à 20,5 % des PCA soit 7,1 M€ (cartes SIM + amortissement des modules).

4.3.4 NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

Les ventes de matériel sont comptabilisées en résultat à la date de livraison.

Les contrats d'abonnement et les contrats en offres globales (incluant une partie vente de matériel et une partie prestations de services) sont comptabilisés à l'avancement de façon linéaire sur la durée des contrats.

Production immobilisée

- Dont production immobilisée sur les projets : 1 839 K€
- Dont production immobilisée sur le matériel lié aux contrats d'abonnement : 1 167 K€

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraires de certification des comptes : 165 k€



Ces honoraires se répartissent comme suit :

- ACCIOR : 82,5 k€ - DELOITTE : 82,5 k€

4.3.4.1 Résultat financier

En milliers d'Euros	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	1 172	354
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	
Autres intérêts et produits assimilés	539	82
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 607	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de		
placement		
Total des produits financiers	3 318	436
Dotations financières aux amortissements et provisions		15 286
Intérêts et charges assimilées	141	140
Différences négatives de change	40	11
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de		
placement		
Total des charges financières	181	15 437
Résultat financier	3 137	-15 002

La reprise de 1 607 k€ concerne la reprise sur dépréciation des créances rattachées aux filiales :

- Intratone Gmbh pour 1 483 k€
- Intratone Uk pour 124 k€

Parties liées

Les transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché correspondent aux prestations techniques et prestations marketing facturées par la Société HRC pour un montant de 966 k€.

4.3.4.2 Charges et produits exceptionnels

En milliers d'euros	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	8	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	10	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	345	
Autres charges		
Provisions pour risques et charges	13	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits des cessions d'éléments d'actif		52
Subventions d'investissement virées au résultat		11
Autres produits		10
Provisions pour risques et charges		10
Provisions pour dépréciation		
TOTAL	376	83



Les charges exceptionnelles de 376 k€ comportent principalement :

- VNC des projets abandonnés pour 228 k€
- VNC sur dépôt et caution remboursé pour 50 k€

4.3.4.3 Résultats et Impôts sur les bénéfices

RESULTAT ET IMPOTS SUR LES BENEFICES

En milliers d'euros	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3%	
Taux Normal – 25%	475
Taux Réduit – 15%	
Plus-Values à LT – 15%	
Concession de licences – 10%	
Contribution locative - 2,5%	
Crédit d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	67
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	7
Autres imputations	

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

En milliers d'euros	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 231
+ Impôts sur les bénéfices	59
+ Supplément d'impôt lié aux	
distribution	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 290
Variation des provisions réglementée	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales	2 290
dérogatoires (avant impôt)	2 230

VENTILATION DE L'IMPOT

En milliers d'euros	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 583	127	2 455
+ Résultat exceptionnel	-293	-69	-224
- Participations des salariés			
Résultat comptable	2 290	59	2 231



(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

L'impôt de 59 k€ correspond à la charge d'IS calculée au 31 décembre 2023 pour 132 k€ déduction faite du crédit d'impôt recherche de 67 k€ et de la réduction impôt mécénat de 7 k€.

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les Sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 20 k€. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montants en milliers d'euros	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse de prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette	
future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de	81
l'exercice	01
Liés à d'autres élément	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette	81
future	Ü.
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	20
Base = (A-B-C-D) Impôt valorisé au taux de 25%	

Les provisions des charges à payer non déductibles de 81 k€ correspondent à la provision Organic de 81 k€.

4.3.4.4 Effectif

Effectif moyen du personnel : 273 personnes dont 10 apprentis et 1 handicapé.

Personnel salarié	31/12/2023			
Cadres	104			
Agents de maîtrise et techniciens	49			
Employés	76			
Ouvriers	44			
TOTAL	273			



4.3.4.5 Autres informations

INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres des organes de Direction

La rémunération brute de Monsieur Roger LECLERC en tant que Président Directeur Général de la Société a été de 553 k€ au titre de l'exercice 2023 (part fixe de 300 k€ et part variable de 253 k€).

Par ailleurs, aux termes de la 8^{ème} résolution de l'assemblée générale du 22 juin 2023, les actionnaires de la Société ont fixé à 24 k€ le montant de la rémunération globale des administrateurs à répartir entre les membres du Conseil d'Administration et/ou des comités ad hoc en 2024 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : COGELEC DEVELOPPEMENT

Forme: SAS

SIREN: 90148027700010

Au capital de : 34 568 223 €

Adresse du siège social :

370 RUE DE MAUNIT - ZI DE MAUNIT 85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : COGELEC DEVELOPPEMENT. COGELEC DEVELOPPEMENT est la Société mère consolidante du Groupe, constitué de la SAS SRC, SA COGELEC et ses 4 filiales :

- INTRATONE GMBH
- INTRATONE UK
- INTRATONE BV
- PORTACONNECT

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés

Montants en milliers d'euros	d'euros 31/12/2023		
Effets escomptés non échus			
Avals et cautions			
Engagements en matière de pension			
Engagements de crédit-bail mobilier			
Engagements de crédit-bail immobilier	5 301		
Intérêts des emprunts	506		
Retenue de garantie	190		
Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer	2 273		
Commandes d'immobilisations	341		
Achats à terme en dollars	2 050		
Autres engagements donnés	5 360		
Total	10 660		
Dont concernant Engagements assortis de suretés réelles			



Les retenues de garanties de 190 K€ correspondent aux gages espèces, en lien avec les prêts accordés par BPI France pour une enveloppe globale de 3,8 M€.

La Société COGELEC apporte son soutien à ses filiales étrangères, aussi longtemps qu'elles feront partie du Groupe, afin de leur permettre d'honorer leurs dettes à bonne échéance et de poursuivre leur activité normale sans aucune interruption.

L'entreprise possède 16,3 M\$ de lignes auprès des banques pour des achats à terme en dollars qu'elle utilise partiellement. Sur l'année 2023, COGELEC a acheté 7 518 K\$ sur cette ligne. Sur 2024, COGELEC s'est déjà engagé sur 1 750 K\$. Sur 2025, COGELEC s'est déjà engagé sur 300 K\$, soit un engagement total de 2 050 K\$.

Engagements reçus

Montants en milliers d'euros	31/12/2023
Plafonds des découverts autorisés	1 250
Avals et cautions	
Intérêts des emprunts	506
Retenue de garantie	190
Engagement de crédit-bail mobilier et immobilier	5 301
Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer	2 273
Commandes d'immobilisations	1 717
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	3 600
Achats à terme en dollars	2 050
Autres engagements reçus	15 636
Total	16 886

CREDIT-BAIL

Montants en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		7 275			7 275
Cumul exercices antérieurs		1 383			1 383
Dotations de l'exercice		383			383
Amortissements		1 766			1 766
Cumul exercices antérieurs		2 959			2 959
Exercice		747			747
Redevances payées		3 706			3 706
A un an au plus		747			747
A plus d'un an et cinq ans au plus		2 442			2 442
A plus de cinq ans		2 112			2 112
Redevances restant à payer		5 301			5 301
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice		746			746

Financement du bâtiment par crédit-bail immobilier d'une durée de 12 ans.



Suite à l'avenant signé en octobre 2016, le tableau de crédit-bail immobilier tient compte des données définitives, à savoir .

Coût d'acquisition des terrains : 216 k€ Gros-œuvre : 1 335 k€, amorti sur 35 ans Bardage : 586 k€, amorti sur 20 ans

Installations générales : 1 386 k€, amorties sur 15 ans

Agencements : 139 k€, amortis sur 10 ans Soit un total d'investissement de 3 662 k€

Concernant l'agrandissement, COGELEC a supporté au 1er semestre 2022 des pré-loyers pour 38 k€. Puis le crédit-bail immobilier d'une durée de 12 ans a débuté en juillet 2022. Ce deuxième contrat tient compte des données suivantes :

Gros-œuvre : 560 k€, amorti sur 35 ans Bardage : 1 658 k€, amorti sur 20 ans

Installations générales : 862 k€, amorties sur 15 ans

Agencements : 533 k€, amortis sur 10 ans Soit un total d'investissement de 3 613 k€

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 408 k€

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Nom	Pays d'immatriculation	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote part de capital détenu	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société	Résultats	Chiffre d'affaires hors taxes
INTRATONE GMBH	ALLEMAGNE	25 000 €	-14 195 444 €	100%	25 000 €	25 000 €	13 587 262 €	1 010 772 €	1 567 065 €
INTRATONE UK LTD	ROYAUME-UNI	£ 100	-£7675821	76%	86 €	86€	7 926 088 €	-£69714	£ 2 190 896
INTRATONE BV	PAYS-BAS	10 000 €	-3 204 403 €	100%	10 000 €	10 000 €	2 304 080 €	1 801 093 €	3 181 181 €
PORTACONNECT	France	176 800 €	308 160 €	35%	400 000 €	400 000 €	NA	-29 960 €	77 117 €



4.4 TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

En milliers d'euros	2019	2020	2021	2022	2023
1. Situation financière en fin exercice					
a) Capital Social	4 004	4 004	4 004	4 004	4 004
b) Nombre d'actions	8 898 048	8 898 048	8 898 048	8 898 048	8 898 048
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
2. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	40 101	40 544	49 277	57 246	62 785
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions et participations	8 421	6 411	5 940	10 919	4 952
c) Impôts sur les bénéfices	968	409	187	1 611	59
d) Participation des salariés	368	147		840	
e) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions et participations	3 700	2 277	-5 971	-11 315	2 231
f) Montant des bénéfices distribués					2 437
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt et participation, mais avant amortissements et provisions	0,00€	0,66€	0,65 €	0,95 €	0,55€
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions et participations	0,42 €	0,26€	-0,67€	-1,27 €	0,25€
c) Dividende versé à chaque action					
4. Personnel					
a) Nombre de salariés (moyen)	180	208	236	251	273
b) Montant de la masse salariale	8 633	9 425	10 888	11 860	13 544
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	3 427	3 660	4 347	4 511	5 230